

La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques

par Patrice Queneau, Christian Auboyer, Xavier Barral et Henri Duplain



Fig. 1. La « nouvelle » Faculté de médecine de Saint-Étienne (depuis 2015)

RÉSUMÉ

Cet article est tiré du livre *La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques*, par Patrice Queneau (Éd. Glyphe, 2021). Partie de rien, sans aucune dotation ministérielle, la Faculté de médecine de Saint-Étienne a été créée en 1969 grâce à la volonté fervente des premiers universitaires, soutenus par le peuple ligérien qui voulait « sa » faculté. Malgré des obstacles omniprésents, elle a permis d'édifier un CHU performant, à taille humaine, producteur d'une recherche internationale. Enrichi de cinquante-cinq témoignages d'enseignants, d'anciens étudiants et de citoyens, ce livre raconte l'épopée exemplaire d'une jeune faculté batailleuse à l'heure où les « territoires » doivent être valorisés.

SUMMARY

The Faculty of Medicine of Saint-Étienne: 50 years of epic fighting

This article is derived from the book entitled La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques, by Patrice Queneau (Ed. Glyphe, 2021). Starting from nothing, without any ministerial funding, the Saint-Étienne Faculty of Medicine was created in 1969 thanks to the fervent determination of the first academics, supported by the people of the Loire who wanted "their"; faculty. Despite omnipresent obstacles, it has made it possible to build a high-performance university hospital on a human scale, producing international research. Enriched by fifty-five testimonials from teachers, former students and citizens, this book recounts the exemplary epic of a young, battling faculty at a time when "territories"; need to be valued.

À partir des années 1960, la ville de Saint-Étienne, qui gardait « l'image de la ville noire du XIX^e siècle », affronte le terrible déclin de la sidérurgie, de l'armement, des cycles, du tissage, de Manufrance et la fermeture de ses mines. Le sociologue Daniel Mandon pose avec finesse et acuité la « question identitaire territoriale » et celle de l'avenir de Saint-Étienne¹, ville de plus de 200 000 habitants, la septième de France, riche de son École nationale supérieure des Mines, mais dépourvue d'universités.

1961-1969. La « préhistoire » de la Faculté de médecine

En 1961, trois « dangereux activistes universitaires » se manifestent ! Leurs noms ? Un médecin pédiatre, le Dr Rémy Annino, et deux industriels stéphanois, Joseph Hauptmann et Jean Queneau². Ces trois audacieux fondent l'*Institut des sciences juridiques et économiques de la Loire*, dont les statuts seront déposés à la Préfecture de la Loire le 30 mai 1961. De nombreux stéphanois sont alors réticents à la création d'une université, redoutée comme une source potentielle de désordres. C'est dans ce contexte que furent créés, rattachés à l'Université de Lyon, un *Collège scientifique universitaire* (CSU) en 1961, un *Collège littéraire universitaire* (CLU) en 1962, puis le *Centre d'enseignement supérieur de droit et de sciences économiques*

1 Daniel Mandon (1939-2023), sociologue et homme politique, auteur de nombreux livres, dont *Les Barbelés de la culture, Saint-Étienne, ville ouvrière*, Lyon. Ed. Fédérop, 1976, et *La Question identitaire territoriale ; Saint-Étienne métamorphosée ?* (préface de Jacques Barrot) Ed. TV&Co, 2008.

2 Les deux derniers étant l'oncle et le père de Patrice Queneau.

en 1964. Pour la médecine, il existait un internat commun Lyon-Saint-Étienne qui permettait aux internes de faire une partie de leurs stages dans des services hospitaliers stéphanois réputés.



Fig. 2. Michel Durafour.

Le 12 décembre 1966, Georges Pompidou, le premier ministre, vient à Saint-Étienne pour examiner la situation de la ville et du département de la Loire. Michel Durafour, sénateur de la Loire et maire de Saint-Étienne, se montre offensif, en reprochant au Premier ministre et à l'État de négliger la ville de Saint-Étienne. Il exige notamment la création d'une Université de plein exercice incluant une « Faculté de médecine-pharmacie »³. Georges Pompidou s'y oppose : « Non à une université de plein exercice à Saint-Étienne. Lyon est trop proche. Oui à un développement des études au niveau des premier et second cycles, même dans des disciplines

3 Réf. *Le Progrès de la Loire*, 13 Décembre 1966.



Fig. 3. La réunion du 12 décembre 1966, en présence de Georges Pompidou.

(© Le Progrès. Archives municipales).

qui ne sont pas encore présentes à Saint-Étienne. Non à tout prolongement au-delà. Non au développement de la recherche à Saint-Étienne. » En contrepartie, Pompidou se disait prêt à créer un IUT, considérant que cette structure « professionnalisante » répondrait aux besoins du milieu économique local. (Fig. 2 et 3)

Cette fin de non-recevoir attisa la passion des Stéphanois, alors même que des étudiants en médecine lyonnais, trop nombreux pour effectuer des stages hospitaliers formateurs à Lyon, étaient assez satisfaits de venir le matin en car à Saint-Étienne, avant de repartir à Lyon pour les cours de l'après-midi. Au même moment, les grandes universités explosent : la jeunesse étouffée, trop de mandarinat et d'élitisme règnent dans les universités, confisquées ou presque par les enfants des classes sociales favorisées. Les potaches réclament un authentique

« pouvoir étudiant ». Des portes claquent. Le printemps 1968 craque comme du pain brûlant. Il va être torride... Et Saint-Étienne piaffe d'impatience en espérant la création d'une « vraie » faculté de médecine autonome.

Le 24 mai 1968 une séance mémorable se tient dans le bureau du Pr Jean-François Cier, doyen de la Faculté de médecine de Lyon, sous la menace d'une irruption imminente des étudiants, l'émeute grondant sur les quais du Rhône : « Une faculté de médecine autonome à Saint-Étienne ? Oui, peut-être... mais ce n'est pas le moment. » Finalement, un premier accord sera conclu le 29 octobre 1968 : Louis Veyret, directeur général des Hospices civils de Lyon et partisan de la création d'un CHU à Saint-Étienne, écrivit, en compagnie du doyen Jean-François Cier, une lettre conjointe où ils donnaient leur accord pour un enseignement de la médecine à



Fig. 4. Réunion préparatoire des premiers cours de l'UER de Saint-Étienne.

(© La Tribune. Archives municipales).

Saint-Étienne. Deux semaines plus tard, le 12 novembre 1968, la loi d'orientation dite « Loi Edgar Faure » était promulguée, soulignant l'importance des universités pour le développement social et territorial. Cette loi créait des établissements d'un type nouveau, les Établissements publics à caractère scientifique et culturel (EPSC), alors que les anciennes facultés disparaissaient en étant remplacées par des *Unités d'enseignement et de recherche* (UER). Dans ce contexte, les grandes universités furent sectorisées et la Faculté de médecine de Lyon fut découpée en cinq UER : quatre à Lyon et une délocalisée à Saint-Étienne (mais restant dépendante de Lyon). C'est ainsi que 134 étudiants allaient suivre à Saint-Étienne, dès janvier 1969, les cours assurés par des enseignants lyonnais...



Fig. 5. Le 9 janvier 1969 : le premier « amphi » pour les premiers étudiants de l'UER ! (© La Tribune. Archives municipales).

(Fig. 4 et 5). En parallèle, l'Université de Saint-Étienne était créée le 27 mars 1969, avec comme premier président le Pr Pierre-Roger Gaussin, directeur du *Collège littéraire universitaire* (CLU).

1969-1972. Une UER de médecine indépendante... mais précaire

Aux premiers jours de juin 1969, Pierre Louis, Recteur-chancelier de Lyon, « demande à l'UER stéphanoise de constituer une UER indépendante de Lyon et d'élire son premier conseil et son premier directeur » ! C'est ainsi que le 10 juin 1969, Pierre Chastanier, professeur de biophysique, fut élu directeur de cette UER indépendante. Faute de locaux d'État disponibles, Michel Durafour, maire de Saint-Étienne, attribua à la jeune Faculté les locaux d'une école maternelle désaffectée... Le premier cours d'anatomie allait être assuré par le Pr Jacques Cuilleret dans un gymnase jouxtant cette école maternelle (Fig. 6). Le chauffage du gymnase étant intermittent et non réglable, étudiants et enseignants se déshabillaient (partiellement) et se rhabillaient suivant les caprices de la soufflerie !

Par ailleurs, sous l'impulsion de René Bandelier, directeur général du CH de Saint-Étienne, un événement allait survenir : la transformation du Centre hospitalier, classé jusqu'ici en « 2^e catégorie, 1^{er} groupe », en Centre hospitalier régional ! C'était la condition *sine qua non* pour

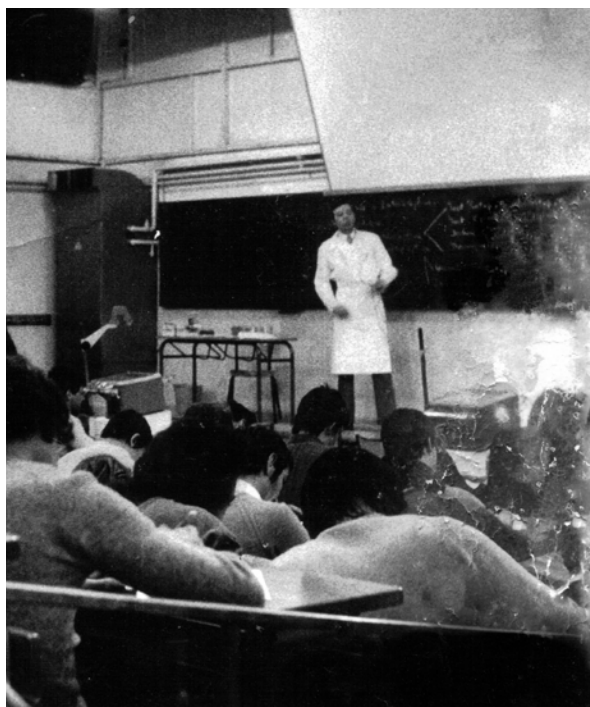


Fig. 6. Le premier cours « historique » par Jacques Cuilleret, dans le gymnase de la « Maternelle ». (© Patrice Queneau).

prétendre obtenir plus tard... le statut de CHU. On est alors en septembre 1970, et on attend désespérément que le ministre autorise l'enseignement de la 3^e année. Devant l'absence de réponse, le doyen Chastanier fait poursuivre les cours – en toute illégalité... –, ainsi que les stages hospitaliers – sans convention avec l'hôpital... –. Les étudiants se demandaient s'ils allaient devoir s'inscrire à Lyon en cours d'année : stoïques et confiants, ils accompagnèrent jusqu'au Ministère Michel Durafour, député-maire de Saint-Étienne, et Jean-René Lacour, qui venait d'être élu doyen le 16 décembre 1970. Ce dernier allait recevoir rapidement deux bonnes nouvelles : l'autorisation d'ouvrir l'enseignement de la 3^e année de médecine (ce qui avait donc été anticipé...) et le décret du 23 décembre 1970⁴, où l'UER de Saint-Étienne figurait bien sur la liste des UER à

⁴ Publié au JO du 30 décembre 1970.

statut d'Établissement Public à caractère scientifique et culturel, ce qui lui conférait, comme à toutes les facultés de médecine, une autonomie administrative et financière vis-à-vis de l'université !

En septembre 1971, le doyen Lacour attend à son tour les autorisations ministérielles pour commencer les cours : sans nouvelles, il décide de débiter les enseignements, alors que les étudiants en médecine défilaient bruyamment dans la rue, armés de banderoles revendicatives, après le coup de tonnerre de l'instauration d'un *numerus clausus* (Arrêté du 21 octobre 1971). L'année suivante, le 24 juillet 1972, Pierre-Roger Gaussin, président de l'Université, Jean-René Lacour, directeur de l'UER, et René Bandelier, directeur général du CHR, cosignent une



Fig. 7. Conférence de presse du 16 octobre 1972 de Michel Durafour suite à la convention hospitalo-universitaire du 24 juillet 1972. De gauche à droite : - le Dr Jean Duverne, président de la CME ; - René Bandelier, directeur général du CHR, Michel Durafour, maire de Saint-Étienne ; - Jean-René Lacour, directeur de l'UER de médecine ; le Dr Rémy Annino ; M. Pralong. (© Le Progrès du 17 octobre 1972. Archives municipales).

Pour que soit revu, corrigé et amélioré le problème global de la santé dans la région stéphanoise

Un millier d'enseignants-médecins hospitaliers et d'étudiants en médecine ont manifesté dans les rues de St-Etienne



Fig. 8. La manifestation à travers la ville, le mercredi 6 décembre 1972. Armés de calicots, le cortège unitaire traverse la ville, de l'hôpital Bellevue jusqu'à l'Hôtel de Ville. Les grévistes réclament un authentique CHU, des locaux universitaires décents et... des enseignants !

(© Le Progrès du 7 décembre 1972. Archives municipales).

convention d'alliance entre le CHR et l'UER de médecine où était affirmée « la vocation irréversible de Saint-Étienne comme CHU. » (Fig. 7)

Cependant la Faculté de médecine de Saint-Étienne n'a toujours que sept enseignants au rang de professeur, les postes promis étant à nouveau différés, contrairement à ceux attribués aux Facultés de Brest et de Nice qui avaient exprimé des demandes similaires ! Une fois de plus la coupe est pleine : une grève associe les enseignants, les étudiants et les personnels administratifs : plus aucun cours à partir du 4 décembre, avec une grande manifestation le 6 décembre 1972. (Fig. 8)

1972-1979. Création du CHU et années de créativité

Le CHU de Saint-Étienne est créé 15 jours plus tard, le 21 décembre 1972 ! Cette grande victoire ne règle cependant pas tout : il n'y a toujours pas de locaux, malgré les appels désespérés auprès des ministres. Et les médecins et chirurgiens des hôpitaux, sont toujours engagés bénévolement dans l'enseignement et la recherche. Cela se réalisera « dans la douleur » et avec une bonne dose de patience... Jean-Pierre Soisson, ministre de l'Enseignement supérieur, annonça en septembre 1974 que la procédure de construction serait menée avec diligence... mais – nouvelle

désillusion – sans avancée visible ! D'un autre côté, l'intégration universitaire de la plupart des médecins et chirurgiens des hôpitaux engagés jusqu'ici bénévolement, allait être réalisée. Sous l'impulsion du Pr Christian Cabal, qui avait succédé comme doyen au Pr Jean-René Lacour, les premières thèses furent soutenues à Saint-Étienne en 1976.

Les années 1970 furent aussi celles de deux innovations stéphanoises marquantes :

- La création de stages chez le praticien. Jusqu'alors, avant de s'installer, les médecins généralistes n'avaient qu'une année d'étude de 3^e cycle, avec uniquement des stages hospitaliers ! Leur déficit d'apprentissage pratique avant leur installation en médecine libérale était majeur. Devant cette situation qu'ils jugeaient inacceptable, le doyen Christian Cabal et Patrice Queneau (alors assesseur à la pédagogie), se rapprochèrent des médecins généralistes, soucieux de ce problème et prêts à accueillir des étudiants dans leur cabinet. Tels ont été les prémices de cette révolution, qui devint par la suite nationale, vers les « stages chez le médecin généraliste », permettant un apprentissage *in vivo* du métier de médecin ;
- La première prothèse de hanche à « double mobilité », mise en place en 1977 par le Pr Gilles Bousquet (1936-1996), chirurgien orthopédique de talent, habile et créatif. Ce dernier s'acharnait à trouver une prothèse de hanche évitant les trop fréquentes luxations des prothèses totales de hanche notamment chez les malades âgés. Il avait la conviction qu'une pièce intermédiaire entre le fémur et le cotyle permettrait de répartir sur deux plans de glissement les mouvements de la hanche rénovée par la prothèse, diminuant le risque de luxation post-opératoire. Grâce à des travaux

menés avec l'École Nationale Supérieure des Mines de Saint-Étienne, avec notamment le chercheur André Rambert, Gilles Bousquet créa à Saint-Étienne, en 1977, la première prothèse de hanche « double mobilité », innovation mondiale, qui devint le modèle princeps d'un nombre considérable des prothèses mises en place ensuite dans le monde entier.

À la rentrée 1978, la Faculté de Saint-Étienne comptait 1418 étudiants, dont 545 inscrits en premier cycle (445 en première année), 585 en deuxième cycle et 288 en troisième cycle, dont 156 « thésards ».

Les années 1980. Misère, désarroi, asphyxie... et la lumière fut !

Élu doyen de la Faculté en décembre 1979, Patrice Queneau appelait au secours tous les élus de la région : « Monsieur le Député, il pleut et il neige dans le gymnase. Aucune lueur d'espoir pour nos locaux. De grâce, qu'on nous débloque les crédits nécessaires à la construction de notre faculté ! ». Jacques Barrot, Ministre de la Santé, fut également invité à venir visiter la « Faculté de médecine-Maternelle » (Cf. Encadré)

Soutenus par Jacques Barrot, par le député Lucien Neuwirth, par tous les parlementaires et élus de la Loire, toutes sensibilités politiques confondues, par le Conseil général, lui-aussi unanime, par toute l'université et la ferveur du peuple stéphanois, nous n'imaginions pas une seconde « perdre le match » de la construction de nos locaux. C'est dans ce contexte que Patrice Queneau décida d'interpeller la presse nationale, en particu-

JACQUES BARROT VIENT À SAINT-ÉTIENNE LE 26 JANVIER 1980

« Jacques Barrot, natif d'Yssingaux et ancien député de la Haute-Loire, était alors Ministre de la Santé. Le 26 janvier 1980, je l'avais invité à visiter notre faculté-maternelle, que son chauffeur n'arrivait décidément pas à trouver jusqu'à ce que je me place au milieu de la rue pour arrêter la voiture ministérielle (Fig. 9 et 10). Si Jacques Barrot nous était favorable, ce n'était pas le cas du ministre de l'enseignement supérieur, Madame Alice Saunier-Seïté, hostile à ce tout ce qui avait été enfanté peu ou prou par mai 68, et en outre opposante obstinée de toute structure aux mains des communistes. Et voilà que notre maire, Monsieur Joseph Sanguedolce, était communiste, et notre Université majoritairement « marquée à gauche » ! » (Patrice Queneau)



Fig. 9. Patrice Queneau devant l'entrée principale de la « faculté-maternelle ». (© Patrice Queneau)



Fig. 10. Jacques Barrot, entouré du préfet Georges Badault, à sa gauche, et de Patrice Queneau, à sa droite. (© Le Progrès du 27 janvier 1980. Archives municipales).

lier le Quotidien du médecin. Sa fondatrice, le Dr Marie-Claude Tesson, s'engagea avec détermination à « défendre la jeune faculté de médecine de Saint-Étienne, la plus pauvre de France », en offrant la « une » et deux pleines pages de l'édition des 21 et 22 novembre 1980, avec un titre accrocheur : « Peu d'enseignants, des locaux de fortune. Saint-Étienne : le dernier des CHU ». L'article, rédigé par Jean-Louis Craignou, indiquait qu'avec seulement 35 professeurs, la Faculté de Saint-Étienne était la moins dotée des facultés françaises alors qu'elle enseignait 1 322 étudiants provenant d'un territoire de plus d'un million d'habitants : « Or, disait Patrice Queneau, pour répondre à la demande de soins de

la population, le CHU proposera fin 1982, avec l'ouverture de l'Hôpital Nord, 2 520 lits dont 1 215 actifs. D'autres CHU n'offrent pas de telles possibilités et je crois sincèrement qu'avec notre passion d'enseigner au contact des malades, notre faculté joue son rôle. » Cet article allait déclencher une onde de choc jusqu'au au sommet de l'état. (Fig. 11)

Patrice Queneau obtient, début 1981 une audience auprès de Raymond Barre : « Monsieur le Premier ministre m'accueille chaleureusement. Nous sommes en tête-à-tête. Il me dit aussitôt : *Monsieur le Doyen, je suis d'accord avec vous. On va soutenir votre faculté, construire ses locaux, renforcer vos*



Fig. 11. Sur la une du Quotidien du médecin du 22-23 novembre 1980 : « Saint-Étienne : le dernier des CHU ».

effectifs d'enseignants, mais à une condition : que les collectivités territoriales acceptent de participer significativement au financement des nouveaux locaux de votre Faculté.

L'audience s'achève. Monsieur Raymond Barre, toujours courtois et prévenant, me raccompagne. J'exulte. »

Après l'élection de François Mitterrand, le 10 mai 1981, les regards se tournent vers le nouveau ministre de l'Éducation nationale, Alain Savary, qui annonça aux Stéphanois la bonne nouvelle, le 25 novembre 1981 : « J'ai le plaisir de faire savoir que j'ai décidé de construire les locaux de la Faculté de médecine de Saint-Étienne », considérant cet investissement universitaire comme « prioritaire, compte tenu en particulier des conditions inacceptables dans lesquelles, malgré les assurances successives des gouvernements précédents, vous vous trouvez sans locaux propres depuis la construction de cette UER ». C'était sans compter de nouvelles désillusions : alors que le concours d'architectes devait débiter incessamment... rien ne se passe ! C'est alors que Patrice Queneau sollicite trois ministres : Charles Fiterman, natif de Saint-Étienne, quatrième personnage de l'État en sa qualité



Fig. 12. À droite les étudiants en médecine retiennent le conseiller du ministère. À gauche : les enseignants soutiennent les étudiants.

(© L'Espoir du 27 janvier 1984. Archives municipales).

de ministre d'État chargé des transports ; Jean Auroux, ancien député-maire de Roanne, devenu ministre du travail ; et Jack Ralite, ministre de la santé. La douche froide allait intervenir en décembre 1983, un conseiller d'Alain Savary ayant fait savoir que « le ministre a effectivement décidé de construire les locaux de votre faculté. Mais hélas il n'a pas l'argent. Il est absolument désolé ». Une révolte unitaire éclate alors à Saint-Étienne. Patrice Queneau organisa le 15 décembre 1983 une conférence de presse « de choc », au sujet de laquelle la journaliste Monique Damon-Bonnefonds témoignait le lendemain dans le Progrès : « Le doyen sur un fil de fer : l'UER de médecine secouée par une tornade mais elle a un lion pour la défendre ». Alain Savary, ministre de l'éducation, annonce finalement l'envoi d'une délégation chargée « d'évaluer les possibilités d'enseignement et de recherche médicale de la faculté et d'examiner les solutions proposées en vue de l'installer dans des conditions enfin décentes. ». Cette mission, dirigée par le Pr Bertrand Weil, conseiller d'Alain Savary et doyen de la jeune et rutilante Faculté de médecine Paris-Créteil, vint visiter le 26 janvier 1984 la « faculté-maternelle » de Saint-Étienne ! Il n'en croit pas ses yeux... et déclare lors d'une séance du *Conseil de gestion extraordinaire* qu'il fera le maximum pour convaincre le ministre de construire des locaux décents. Bertrand Weil ayant indiqué qu'il était bientôt l'heure pour lui de rentrer à Paris, Patrice Queneau lève la séance et s'apprête à le raccompagner à la gare. C'est alors que des dizaines d'étudiants, massés derrière la porte, l'empêchent de partir – sans violence mais avec fermeté –, et le retiennent finalement pendant 5 heures ! La détermination des étudiants est à la mesure de l'injustice flagrante dont ils se

sentent victimes. Et la réunion reprendra avec présence de représentants des « insurgés ». (Fig. 12)

Enfin, un jour du printemps 1984, le Pr Queneau revient du ministère avec une proposition de montage financier impliquant, pour une large partie, la ville de Saint-Étienne et des collectivités territoriales. Nouveau maire de Saint-Étienne et déterminé à gagner la partie, François Dubanchet monte au créneau. Le 22 novembre 1984, Jean-Pierre Chevènement, nouveau ministre de l'Éducation nationale déclara : « Votre Faculté est légitime et doit être confortée », alors que son conseiller, le Pr Jean-François Girard, admettait que « L'existence d'une faculté de médecine à Saint-Étienne est légitime et doit être confortée, compte tenu, notamment, de la situation difficile de la région stéphanoise et de la mise en place récente des pôles de conversion ». S'ensuivit un accord pour installer la Faculté de médecine dans un



Fig. 13. Inauguration de la Faculté de médecine par le Professeur Jean Bernard, le 8 octobre 1988. (© Le Progrès, Richard Bret. Archives municipales)

ancien pavillon de l'hôpital Bellevue, avec un projet de financement de 23,5 MF, qui sera principalement payé par Saint-Étienne et sa région⁵.

1988-2015. Inauguration de Faculté de médecine... et années de transhumance

Après 17 années d'attente « à la maternelle », les bâtiments de la *Faculté de médecine de Saint-Étienne-Jacques Lisfranc*⁶ furent inaugurés le 8 octobre 1988, dans un ancien pavillon de l'hôpital Bellevue, par le Pr Jean Bernard⁷. Ce dernier allait enthousiasmer l'auditoire de l'amphithéâtre comble : « *La situation actuelle traduit ce qu'on peut appeler une discordance : il y a d'un côté les progrès de la science et d'un autre côté l'absence de progrès de la sagesse* ». (Fig. 13 et 14)

En 1988, l'audit de la faculté obtenait un *satisfecit* du Comité national d'évaluation, dont faisaient partie notamment les Prs Raymond

⁵ La ville de Saint-Étienne (10MF), le département de la Loire (5MF), la région Rhône-Alpes (5MF) et seulement 3,5 MF par l'État. Les travaux de réhabilitation des locaux de l'ancien pavillon 26 de l'hôpital Bellevue (libéré par le transfert des Services hospitaliers à l'hôpital Nord) sont menés tambour battant par les services techniques de la municipalité de Saint-Étienne. Ce passage par la « Faculté-Bellevue » avait permis que le fil de l'histoire ne se casse pas, avant la construction espérée d'une « véritable Faculté » à proximité de l'Hôpital Nord.

⁶ Le nom de Jacques Lisfranc (1787-1847), associé à la Faculté de médecine, permettait de célébrer le valeureux chirurgien d'Empire, né à Saint-Paul-en-Jarez, à une vingtaine de km de Saint-Étienne. Il a donné notamment son nom à l'interligne interosseux séparant le tarse des métatarses : en amputant au niveau de cet interligne Lisfranc permettait aux blessés de n'être amputés que de l'avant pied en conservant leur talon, et donc leur appui.

⁷ Jean Bernard (1907-2006), était membre de l'Académie française et ancien président du Comité national d'éthique. Il avait été le premier au monde à avoir vaincu la leucémie aigüe de l'enfant.



Fig. 14. Site de l'Hôpital Bellevue, où la Faculté fut hébergée entre 1988 et 2015. (© Le Progrès, Richard Bret. Archives municipales).

Ardaillou et Gabriel Richet, enseignants-chercheurs renommés : le rapport soulignait la « *belle réussite, récompensant l'abnégation qu'il a fallu à tous, du doyen au plus jeune étudiant, pour enseigner et étudier dans les conditions matérielles qui ont régné jusqu'à peu* ». Leur conclusion, sans appel, demandait explicitement au ministère de l'Éducation nationale de renforcer l'encadrement, en personnel de toute catégorie. Nouvelle supplique... restée sans suite.

Lors de la rentrée 1992, la Faculté de Saint-Étienne s'avère pionnière pour l'enseignement de culture générale en première année de médecine, avec pour la première fois en France un concours d'entrée en médecine comportant un tel enseignement avec un coefficient significatif dans la note du concours. Il reste que c'est la Faculté de Saint-Étienne qui eut l'art et l'audace de créer cet enseignement de « sciences humaines » en première année.

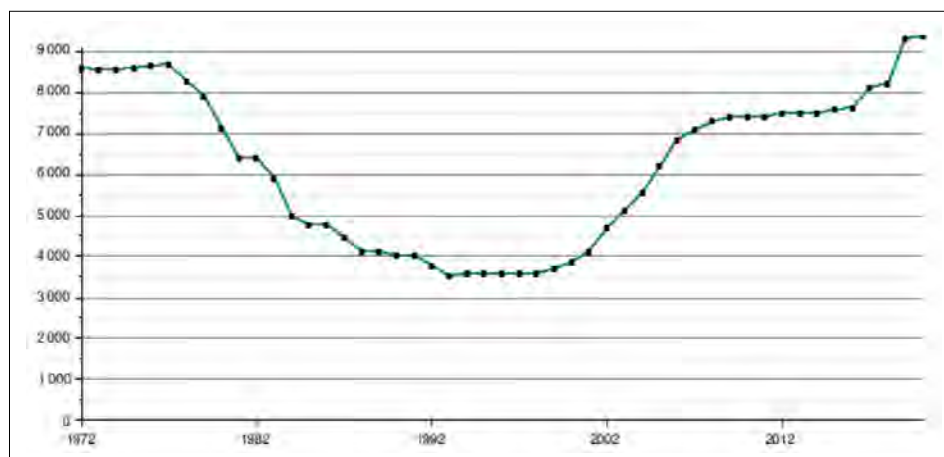


Fig. 15. Évolution du numerus clausus entre 1972 et 2020. (Source Wikipédia).

À la même époque, la décision du gouvernement d'abaisser le numerus clausus à 4 000 (1990-1991), puis à 3 750 (1991-1992) et enfin à 3 500 (1992-1993) avait alarmé et révolté les doyens des petites facultés (Fig. 15). Huit d'entre elles avaient un numerus clausus inférieur à 80, avec seulement 57 pour Saint-Étienne. L'inquiétude était d'autant plus grande que circulaient d'insidieuses rumeurs de suppression de certaines d'entre elles « pour numerus clausus jugé insuffisant », comme le soulignait le *Quotidien du médecin*. Le Pr Queneau prit l'initiative, le 19 juillet 1991, de réunir les doyens des 11 plus petites facultés, en les convainquant d'adresser aux deux ministres de tutelle, Lionel Jospin et Bruno Durieux⁸, une motion de protestation où était rappelé que leurs ministères s'étaient précédemment engagés « à ne pas faire baisser le numerus clausus pendant trois ans et à maintenir un seuil d'étudiants suffisant pour ne pas compromettre gravement, à terme, le fonctionnement des hôpitaux de leur région ». En clair, la jeune Faculté de Médecine de Saint-Étienne était en danger.

⁸ Ministre de l'Éducation nationale, et ministre délégué à la Santé, dans le Gouvernement d'Édith Cresson.

La Faculté rejoint l'hôpital Nord en 2015... après 46 ans d'attente

Il aura fallu près d'un demi-siècle pour que la Faculté soit enfin dotée d'un ensemble immobilier à même d'accueillir décemment les étudiants et les enseignants-chercheurs. Depuis le premier jour, l'objectif avait été de créer un site unique pour l'hôpital Nord et la Faculté. Il fallait ne pas manquer la préparation du Contrat de Plan État Région (CPER). La mobilisation de Saint-Étienne et de sa métropole allait s'opérer sous l'impulsion de Michel Thiollière, maire de Saint-Étienne et de l'ensemble des responsables locaux⁹, déterminés à rééquilibrer les efforts financiers du CPER en faveur des territoires situés à l'ouest de l'ancienne Région Rhône-Alpes. Le résultat fut sans appel : 63 740 K€ (dont 39 100 K€ pour la seule faculté de médecine) allaient être réunis par l'État, la Région Rhône-Alpes, Saint-Étienne Métropole et

⁹ Citons en particulier Noël Paul, vice-président de Saint-Étienne Métropole chargé de l'enseignement supérieur, aidé par Henri Duplain ; Christian Cabal, député de la Loire et ancien doyen ; Alain Morvan, recteur Chancelier ; Fabrice Zéni, doyen ; Laurent Wauquiez, ancien ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

le Département de la Loire, pour financer un *Campus Santé Innovations* dont l'originalité était de regrouper sur le site de la Faculté un ensemble immobilier, intégrant :

- le *Centre Ingénierie et Santé de l'École Nationale Supérieure des Mines*, association unique d'une École Nationale Supérieure des Mines et d'une Faculté de médecine, permettant entre autres la délivrance d'un diplôme de Médecin-ingénieur et de Pharmacien-ingénieur, dont le laboratoire des sciences des bio-matériaux fut dernièrement lauréat du Concours mondial de l'innovation ;
- l'*Institut Régional de Médecine et d'Ingénierie du Sport*, consacré au sport de haut niveau et à d'autres domaines d'intérêt majeur comme les atteintes musculaires, la prévention du vieillissement, l'apnée du sommeil ;
- le *Centre HYGÉE*, plateforme du Cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes.

La Faculté de Médecine de Saint-Étienne a démontré que l'innovation n'était pas une simple option, mais un devoir... et une question de survie, s'inscrivant dans le droit-fil du message du philosophe stéphanois Jean Guilton (1901-1999), membre de l'Académie française, cité par le Pr Jean Bernard, lors de sa venue en 1988 : « Les stéphanois ont découvert la machine à vapeur, le rail, la machine à coudre et la démultiplication de la bicyclette. Ils ont aussi diminué la peine des hommes. »

Au total, nous pouvons compter plus de 3 500 « diplômés stéphanois » depuis la création de la Faculté en 1970 jusqu'à 2020, soit pendant ses 50 premières années.

Remerciements. Un tel article ne peut citer tous ceux et toutes celles qui ont participé à la création et au développement de la Faculté de médecine de Saint-Étienne, mais nous tenons à souligner le rôle majeur de toute la communauté universitaire médicale. Nous remercions du fond du cœur, pour leur intelligence, leur dévouement et leur engagement, nos assesseurs, les Prs Odette-Germaine Gaudin, Jean-Louis Laurent †, Benoît Lauras †, Jean-René Lacour, Michel Ollagnier †, et plus particulièrement deux d'entre eux : François Berthoux †, premier assesseur chargé de la recherche, travailleur inlassable et rigoureux qui a introduit à Saint-Étienne entre autres avec Xavier Barral, chirurgien novateur, la greffe de rein, et qui a su créer la « ligne recherche » de notre faculté, là encore, à partir de presque rien ; et Pierre Minaire †, assesseur à la pédagogie dont la créativité était telle qu'il a fait bénéficier Saint-Étienne d'un talent d'innovateur inestimable : telle, et ce n'est qu'un exemple, la création du premier diplôme universitaire européen de *rééducation pelvien et uro-génital* : grâce à lui les hôtels de Saint-Étienne étaient complets pendant les week-end de son enseignement, avec des participants venant de toute la France et d'autres pays francophones.

Référence : Patrice Queneau, *La Faculté de médecine de Saint-Étienne : 50 ans de combats épiques*, Préface de Boris Cyrulnik, Éditions Glyphe, 480 pages, décembre 2021.

